



Le Maire soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 21/07/2020, et publié le 21/07/2020 est exécutoire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU JEUDI 9 JUILLET 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
29	24	5	0	2 juillet 2020	2 juillet 2020

Comptes administratifs 2019 : budget principal Ville et budgets annexes camping et cinéma

L'an deux mil vingt, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni salle de Bal, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel RIOTTE, Maire.

PRÉSENTS :

Emmanuel RIOTTE, Jacqueline CHAMPION, Geoffroy CANTAT, Jean-Claude LAUNAY, Sophie CUINIERES-MARTINAT, Raphaël FOSSET, Isabelle CHAPUT, Didier DEVASSINE, Noura ANGLADE, Philippe MARME, Lionel DELHOMME, Marie-Claire LESIRE-BONIN, Patrick BONGRAND, Sandrine KOSTADINOV, Benjamin MORENI, Aurélie COUSIN, Jean-Pierre PEAUDE CERF, Pauline BERTHOLOM, Tony JUNG, Marie BLASQUEZ, Claudette GAUDIN, Marie-Isabelle MIALOT, Jennifer TIXIER et Dominique LARDUINAT, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIRS :

Francis BLONDIEAU
Yves PURET
Florence COMBES
Marie-Christine MALTHER-PIREYRE
Malika KACH-HAB

ABSENT :

Secrétaire de Séance : Pauline BERTHOLOM

Accusé de réception en préfecture
018-211801972-20200716-101-DE
Date de télétransmission : 20/07/2020
Date de réception préfecture : 20/07/2020

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29, L.1612-12, L.2311-5 et R.2311-11 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu les comptes administratifs du budget principal Ville, budget camping et budget cinéma (*documents annexés*);

Vu le rapport du Maire ;

Vu Monsieur Jean-Claude LAUNAY, cinquième Maire Adjoint, rapporteur entendu ;

Considérant que suite à l'arrêt des comptes de la collectivité, les comptes administratifs présentés par le Maire font apparaître les éléments et les résultats de clôture après transmission des comptes de gestion établis par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice ;

Considérant que suite à la crise sanitaire le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir pour 2020 avant le 31 juillet, date limite, contre le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Considérant que les conditions d'exécution du budget principal et des budgets annexes camping et cinéma 2019 sont précisées dans la note brève et synthétique (*document annexé*) ;

Considérant que les comptes administratifs de l'exercice 2019 font apparaître les éléments et les résultats d'exercice et de clôture ;

Les résultats du compte administratif 2019 de chaque budget de la Ville s'établissent comme suit :

	INVESTISSEMENT					FONCTIONNEMENT					
	Dépenses	Recettes	Résultat réel d'exécution 2019	Résultat reporté 2018	Résultat cumulé 2019	Dépenses	Recettes	Résultat réel d'exécution 2019	Résultat reporté 2018	Résultat cumulé 2019	
Camping	23 696,35	4 707,00	-18 989,35	+ 5 942,22	-13 047,13	44 316,39	57 714,58	+ 13 398,19	+ 4 940,50	+ 18 338,69	
Cinéma	0,00	9 530,00	+ 9 530,00	+ 6 150,38	+ 15 680,38	55 300,18	69 422,51	+ 14 122,33	+ 1 016,34	+ 15 138,67	
TOTAL (I)					+ 2 633,25	(II)					+ 33 477,36
Ville	3 667 781,73	4 807 286,01	+ 1 139 504,28	- 806 039,46 €	+333 464,82	16 311 255,59	18 041 223,95	+ 1 729 968,36	+ 1 107 128,07	+ 2 837 096,43	
RAR	112 569,23	301 295,67			+ 188 726,44						
TOTAL hors RAR (III)					+333 464,82	(IV)					+ 2 837 096,43
A = (I) + (III)					+336 098,07	B = (II) + (IV)					+ 2 870 573,79
résultat (A+B) :					+ 3 206 671,86 €						

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver l'ensemble de la comptabilité qui lui est soumise et de voter les comptes administratifs 2019 du budget principal Ville, des budgets annexes camping et cinéma tels qu'établis.**

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 28 « pour »



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Emmanuel RIOTTE

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Budget principal Ville, budget camping et budget cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2020, disponible sur le site internet de la Ville.

Budget principal :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de + 1 729 968,36 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 1 107 128,07 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 2 837 096,43 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2018	CA 2019	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 171 849,09 €	3 104 143,97 €	-2,13%
012 - Charges de personnel	8 380 343,52 €	8 343 041,45 €	-0,45%
014 - Atténuation de produits	160 000,00 €	153 554,00 €	-4,03%
65 - Autres charges de gestion courante	1 605 017,12 €	1 486 780,38 €	-7,37%
66 - Charges financières	1 205 012,97 €	1 029 301,35 €	-14,58%
67 - Charges exceptionnelles	538 306,09 €	379 416,37 €	-29,52%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 069 323,54 €	1 815 018,07 €	69,74%
TOTAL	16 129 852,33 €	16 311 255,59 €	1,12%

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : elles sont en légère baisse par rapport à 2018 dû en partie aux économies de fluides réalisées (impact du changement de menuiseries au sein de l'hôtel de ville, installation de luminaires en LED...).

Chapitre 012 Charges de personnel : elles constituent le poste le plus important du budget de fonctionnement. Grâce à la maîtrise des effectifs, la dépense a été contenue en 2019.

Chapitre 014 Atténuation de produits : ce poste comprend essentiellement le reversement du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : les contributions et les subventions, et notamment celle versée au CCAS, ont été maîtrisées.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : cette dépense est en baisse grâce à la sécurisation de la dette et aussi au transfert du centre balnéoludique Balnéor à compter du 14/03/2019.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : elles comprennent les subventions versées aux concessionnaires et fermiers. Ce chapitre est en nette diminution du fait du transfert de Balnéor à compter du 14/03/2019.

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2018	CA 2019	Evolution
013 - Atténuation de charges	272 081,28 €	319 470,34 €	17,42%
70 - Produits des services	627 954,56 €	632 029,34 €	0,65%
73 - Impôts et taxes	9 233 002,02 €	9 978 633,64 €	8,08%
74 - Dotations et participations	5 072 477,12 €	5 241 094,14 €	3,32%
75 - Autres produits de gestion courante	133 844,05 €	142 371,34 €	6,37%
76 - Produits financiers	328 823,22 €	328 823,22 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	485 003,99 €	944 007,68 €	94,64%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	232 990,74 €	454 794,25 €	95,20%
002 - Report de l'exercice N-1	1 517 380,41 €	1 107 128,07 €	
TOTAL	17 903 557,39 €	19 148 352,02 €	6,95%

Chapitre 013 Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie.

Chapitre 70 Produits des services : ils correspondent aux recettes générées par les différents services proposés à la population. Ils se sont maintenus entre 2018 et 2019.

Chapitre 73 Impôts et taxes : le produit est en hausse notamment en raison de la revalorisation des bases opérée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur l'ensemble des communes.

Chapitre 74 Dotations et participations : la recette principale de ce chapitre est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles et la redevance foires et marchés.

Chapitre 76 Produits financiers : 4^{ème} année du versement du fonds de soutien suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres et aux produits des cessions. Une importante cession opérée en 2019 explique l'augmentation constatée entre 2018 et 2019 : vente du bâtiment ex-DDT à la Chambre d'Agriculture pour un montant de 476 500 €.

➤ Section d'investissement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de + 1 139 504,28 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de - 806 039,46 € le résultat cumulé de clôture s'élève à + 333 464,82 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

20 - Immobilisations incorporelles	42 238,44 €	78 330,40 €	85,45%
204 - Subventions d'équipement	117 085,07 €	321 689,82 €	174,75%
21 - Immobilisations corporelles	345 888,83 €	313 377,71 €	-9,40%
23 - Immobilisations en cours	826 709,90 €	642 833,77 €	-22,24%
16 - Emprunts	1 809 494,74 €	1 703 130,14 €	-5,88%
040 - Opérations de transfert entre sections	232 990,74 €	454 794,25 €	95,20%
041 - Opérations patrimoniales	986,70 €	153 625,64 €	15469,64%
001 - Report de l'exercice N-1	955 907,39 €	806 039,46 €	-15,68%
TOTAL	4 331 301,81 €	4 473 821,19 €	3,29%

En 2019, le réalisé des dépenses d'investissement a permis de poursuivre des agencements d'équipements, des acquisitions de matériels pour les services et d'engager des travaux de rénovation du patrimoine (exemples : mise en place de la Maison de Service au Public, aménagement du parking Jean Valette, renouvellement des équipements informatiques, réfection de la toiture de la salle de bal, modernisation du parc de vidéo-protection...).

- Recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2018	CA 2019	Evolution
13 - Subventions	896 225,93 €	227 888,82 €	-74,57%
16 - Emprunts	800 000,00 €	1 500 000,00 €	87,50%
10 - FCTVA, taxe d'aménagement, cautions et excédent de fonctionnement capitalisé	731 236,18 €	1 083 263,48 €	48,14%
27 - autres immobilisations	27 490,00 €	27 490,00 €	0,00%
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	1 069 323,54 €	1 815 018,07 €	69,74%
041 - Opérations patrimoniales	986,70 €	153 625,64 €	15469,64%
TOTAL	3 525 262,35 €	4 807 286,01 €	36,37%

Les recettes d'investissement 2019 comportent essentiellement les subventions d'équipement, l'emprunt, l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068 : affectation du résultat couvrant le déficit N-1).

Budget annexe Camping :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de + 13 398,19 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 4 940,50 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 18 338,69 €.

➤ Section d'investissement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de - 18 989,35 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 5 942,22 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à - 13 047,13 €. Les investissements engagés dans la rénovation de la plomberie en 2019 se sont avérés plus coûteux que l'estimation initiale, expliquant le déficit constaté sur cette section.

Budget annexe Cinéma :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de + 14 122,33 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 1 016,34 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 15 138,67 €.

➤ Section d'investissement :

L'année 2019 a généré un résultat réel d'exécution de + 9 530,00 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 6 150,38 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 15 680,38 €.